
Adresse du conseil général de la commune de Rouen qui fait passer le procès-verbal d'une fête civique célébrée le 1er décadi de ventôse pour la plantation d'un arbre de la liberté, lors de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune de Rouen qui fait passer le procès-verbal d'une fête civique célébrée le 1er décadi de ventôse pour la plantation d'un arbre de la liberté, lors de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 70-75;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28919_t1_0070_0000_6

Fichier pdf généré le 30/01/2023

mune de Verrières, district de Montagne-sur-Aisne, âgé de 59 ans, est père de trois enfants qui combattent tous les drapeaux de la Liberté; Rémy, âgé de 23 ans, grenadier au régiment ci-devant Austrasie; Claude, âgé de 21 ans, canonnier au 5^e bataillon de Seine-et-Oise, et Pierre, qui est décédé, âgé de 17 ans, volontaire au 5^e bataillon de la Marne.

Ce bon citoyen a présenté aujourd'hui, à l'administration du district, l'acte mortuaire de Pierre, décédé à l'hôpital de La Rochelle : il venoit d'apprendre que Claude avoit eu le bras emporté : « Il ne me reste donc plus que Rémy, s'est-il écrié : eh bien ! si la patrie a besoin du père, je suis prêt à lui donner encore ma vie ». Cette scène vraiment touchante s'est passée en notre présence et nous lui avons promis de ne pas le laisser dans l'oubli. »

[Non signé.]

31

Le conseil général de la commune de Rouen fait passer à la Convention nationale, le procès-verbal d'une fête civique, célébrée le 1^{er} décadi de ventôse pour la plantation d'un arbre de la liberté, à laquelle ont assisté toutes les autorités constituées, civiles et militaires ainsi que tous les habitants de la dite commune, sans distinction d'âge ni de sexe.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Extrait du reg. des délibérations de la comm.; 10 vent. II] (2).

Le Conseil général révolutionnaire, les corps administratifs, judiciaires et militaires, les Sociétés populaires et d'Emulation, les vieillards et les élèves de l'Hospice général, les instituteurs et les élèves des écoles publiques, se sont rassemblés en la Maison commune, à huit heures et demie du matin pour assister à la plantation d'un arbre de la Liberté dans l'Hospice général.

Le départ a eu lieu à neuf heures; un détachement de la garde nationale servait d'escorte : les tambours et la musique précédaient la marche. Le cortège précédé et suivi d'un grand nombre de citoyens qui participaient à cette fête civique, s'est rendu sur les 9 heures 3/4 à l'hospice où un arbre a été élevé à la Liberté, aux acclamations de : Vive la République, Vive la Montagne ! Cette plantation a été précédée de deux discours qui ont été justement applaudis. L'un par J.-B. Pasdeloup, employé dans cette maison, l'autre par Poret, agent national qui a dit :

« Citoyens, le despotisme avait étendu ses ramifications liberticides jusque dans ces lieux paisibles. Ce monument fut élevé par l'ambition et l'orgueil des ci-devant hauts et puissants pontifes et seigneurs. Ils se rendaient périodi-

quement dans cette enceinte pour y étaler leur luxe insolent et savourer la misère, leur ouvrage; il fut longtemps consacré à toutes les pratiques superstitieuses et fanatiques. Ici on entassa des individus sans défense, pour exercer sur leurs esprits faibles le pouvoir tyrannique et sacerdotal; ici fut le théâtre obscur sur lequel les suppôts d'un imposteur essayèrent impunément l'effet de leurs secrètes machinations; ici enfin, des prêtres, saintement inhumains, se firent un devoir de torturer leurs semblables agonisants, en effrayant leur imagination égarée par les peintures mensongères d'un enfer chimérique, comme si cet enfer n'était pas une des mille et mille productions de leur imposture.

« Le soleil de la Liberté a lui le 14 juillet 1789 pour toute la France.

« Ses rayons bienfaisants ont pénétré jusque dans ce local, autrefois le séjour de la douleur et des regrets; ils l'ont métamorphosé en un asile de consolations et de vertus. Ils ont ravivé le vieillard débile et renouvelé la première existence de ces jeunes enfants dans lesquels on se proposait d'étouffer les germes de la Liberté. Le souffle de la régénération a déjà balayé tout ce que cet hospice contenait d'impur; rien n'a été épargné, pas même ces êtres embéguinés qui, cachant leur inutilité sous les dessous trompeurs de la douceur, le plus bel apanage d'un sexe dont elles portaient les vêtements sans en avoir ni la tendresse, ni l'humanité, avaient jusqu'ici puissamment secondé les projets fanatiques de leurs ambitieux directeurs.

« Quel avenir heureux vous est réservé, dignes habitants de ce lieu ! Un changement aussi subit qu'inespéré dans l'Administration est consommé.

« Vos magistrats ne sont plus des despotes, des petits souverains qui venaient pompeusement recueillir les adulations et les flagorneries de leurs esclaves : ce sont vos frères, vos amis qui viendront au milieu de vous verser sur vos infirmités le baume de la consolation. Les chefs de cet hospice vivront parmi vous et vous donneront l'exemple de l'union et de la fraternité; ici désormais on n'entendra plus les profonds gémissements qui déchiraient l'âme sensible; les accents mélodieux de la Liberté frapperont et réjouiront sans cesse les oreilles républicaines; ici enfin sera l'enfer des méchants et le paradis des hommes libres.

« Respectables vieillards, dont l'existence fut jusqu'ici une longue suite de peines et de fatigues, recevez-en l'assurance par ma bouche, votre vieillesse sera honorée; vos vertus et vos infirmités seront sans cesse l'objet de notre vénération et de notre sollicitude; notre cœur est votre asile, nos secours sont une dette sacrée que nous nous empressons d'acquitter.

« Jeunes enfants adoptés par la République, recevez-en l'assurance, vous ne porterez plus désormais cette livrée de l'ignominie et de l'ancien régime; le vêtement d'un véritable Sans-Culotte sera votre parure. Vous pourrez à loisir développer l'énergie, le courage et toutes les qualités morales que la nature vous aura départies. La déclaration immortelle des droits imprescriptibles de l'homme sera votre plus précieux aliment, la Constitution votre catéchisme; et, imbus de ces principes de toute éternité, vous parviendrez par vos vertus à fixer l'attention de vos concitoyens qui récompenseront vos

(1) P.V., XXXIV, 387. *Débats*, n° 561, p. 238; *Audit. nat.*, n° 557; *Batave*, n° 413. B^m, 16 germ. (suppl⁴).

(2) *Arch. mun. Rouen*, I y 5, p. 229. Ed. CHARDON, *Dix ans de fêtes nationales et de cérémonies publiques à Rouen* (in-8°, 1911), p. 114-126, reproduit ce texte en le mêlant aux délibérations du département et du district (*Arch. dép. S.M.*, L 20, 11 vent. II).

efforts en vous appelant aux dignités de la République.

« Magistrats du peuple qui m'écoutez, jouissez du plaisir d'avoir fait des heureux, venez souvent entendre le vieillard s'attendrir sur vos soins fraternels et l'enfant bégayer les expressions de la sincère reconnaissance.

« Ah ! si comme le maire et les administrateurs régénérés de cet hospice vous eussiez vu ces jeunes élèves de la nature se précipiter dans nos bras ! si comme nous vous aviez eu le bonheur de les serrer contre votre sein et de recevoir leurs innocentes caresses ! Ah ! comme nous, vous vous fussiez écrié, avec l'enthousiasme républicain : Magistrat du peuple, voilà ta plus précieuse récompense !

« Il ne manquait plus pour consolider cette régénération, que ce sol longtemps souillé fut enfin décoré du symbole de la Liberté. La terre, notre mère commune, nous a ouvert son sein pour y recevoir cet arbre sacré; hâtez-vous de le confier à ses soins maternels : elle lui communiquera ses sucs nourriciers et bientôt son ombrage sera un nouveau bienfait de la nature.

« Citoyens, en consacrant cet emblème sacré à la Liberté, l'idole des Français, vous vous imposez la douce obligation, vous respectables vieillards, de concourir au succès de notre glorieuse Révolution, en incitant vos jeunes frères, par le récit de vos anciens exploits, à exterminer les tyrans et leurs satellites.

« Et vous, jeunes enfants, vous contractez l'engagement sacré de la défendre contre tout attentat, de voler à la défense de la Liberté, dont il est l'emblème, aussitôt qu'elle sera menacée. Et vous, couple heureux, dont le sort est digne d'envie, vous que le lien conjugal va bientôt initier dans les mystères de la nature, vous qu'il va appeler à une nouvelle existence, cet arbre sera pour vous l'époque à jamais mémorable de votre bonheur; sous son ombrage vous viendrez apporter le premier fruit de vos amours pour y recevoir le baptême civique; sous son ombrage vous lui prodiguerez les soins de la paternité; sous son ombrage, enfin, vous goûterez sans cesse les douceurs de votre union.

« Réunissez-vous donc tous autour de cet arbre sacré; formez cette triple barrière qui doit le mettre à l'abri de toute insulte de la part des malveillants et jurez en présence de vos concitoyens ici rassemblés, jurez entre les mains du représentant du peuple ici présent :

« Vous, vieillards, d'employer les précieux restes de vos forces à la culture de ces jeunes plantes, à leur instruction et au développement de toutes les vertus civiques dont ils sont doués; jurez de concourir ainsi au salut de la Patrie, jusqu'à ce que vous vous endormiez sous cet ombrage dans les bras du sommeil éternel.

« Vous, futurs époux, jurez de vous consacrer entièrement au maintien de la Liberté, de l'Égalité, d'élever vos rejetons dans ces sentiments, les seuls dignes d'un homme libre.

« Et vous, heureux enfants, jurez de vivre libres ou de mourir, de maintenir de tout votre pouvoir la liberté que nous avons conquise; guerre éternelle aux tyrans ! paix aux chaumières !

« Pour vous, citoyens, magistrats du peuple, vous ne resterez pas oisifs et muets spectateurs de ce serment civique : jurons, oui, jurons tous ici l'unité, l'indivisibilité de la République et

périssent le parjure dont le serment n'est pas gravé dans son cœur, en traits ineffaçables.»

Après cette cérémonie, on a introduit dans le cortège J.-B. Padeloup et Cornélie Delaistre, futurs époux, tous deux élèves de cette maison. Ils étaient conduits par Françoise Bourdet, veuve Duchesne, âgée de 101 ans, demeurant dans l'hospice depuis 26 ans, et par Philippe Le Vieil, âgé de 82 ans, dans l'hospice depuis 14 ans. Ces deux respectables vieillards étaient portés alternativement sur un brancard par les administrateurs, les principaux agents de cet hospice, et pour (*sic*) les membres de la Société populaire qui ont voulu partager cet honorable fardeau en signe de l'honneur et des égards rendus à la vieillesse. Le cortège s'est porté au temple de la Raison en chantant des hymnes à la Liberté et au son des tambours et de la musique.

L'arrivée dans ce temple a été annoncée par l'*Hymne des Marseillais*. Exécuté sur l'orgue par Broche, cet hymne a été suivi de trois morceaux analogues à la fête du mariage, savoir :

Près l'instant qu'on nous mit en ménage, de Martini;

Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille, de Grétry;

Je vais donc voir un ménage, de Dézède.

Les corps administratifs ayant gagné leurs places ordinaires et les futurs époux Padeloup et Cornélie Delaistre, ayant à leurs côtés les deux respectables vieillards, dans des fauteuils qui avaient été disposés en face de la tribune aux harangues, au milieu du temple, Vernon, officier municipal, a fait lecture des lois publiées dans le cours de la décade.

Après cette lecture, l'orchestre a exécuté l'ouverture du *Siège de Lille* et le chœur des *Rigueurs du Cloître*.

O liberté, déesse de la France,
Plutôt mourir que de vivre sans toi !
Du despotisme étouffer la puissance,
N'obéir jamais qu'à la Loi,
Punir tous ceux qui lui seraient rebelles,
Voilà nos vœux. Dieu ! devant toi
Nous le jurons, nous leur serons fidèles.
Vive la Liberté ! la Patrie et la loi !

Ensuite Vernon fait lecture de plusieurs actions héroïques des républicains français. Cette lecture faite, l'orchestre exécute le chœur d'*Echo et Narcisse*, « ô transport, ô désordre extrême », musique de Glück, parodie sur des paroles patriotiques de Beauval.

L'agent national monte à la tribune et fait lecture du décret sur l'abolition de l'esclavage. A cette lecture succède un discours sur cet immortel décret, prononcé par le substitut de l'agent national. Un citoyen de couleur se présente également à la tribune, pour exprimer le témoignage des sentiments de reconnaissance qu'il éprouve ainsi que ses compatriotes ; et le substitut de l'agent national fait lecture du discours qu'il devait prononcer ; il est accueilli par des cris de : « Vive la République ! Vive la Montagne ! Vive la Liberté !

Vient alors la cérémonie du mariage. Revêtu du sacerdoce civil, le magistrat est à la tribune, et cette place, l'autel de la Liberté, va devenir le sanctuaire de l'hymen.

Le maire prononce un discours dans lequel, après avoir rappelé aux futurs époux les devoirs qu'ils allaient contracter par leur union et avoir

peint le célibat sous des couleurs hideuses, fait lecture des actes préparatoires à cette alliance, reçoit leur déclaration mutuelle.

Le citoyen Padeloup répond que foulant aux pieds les préjugés qui ont si longtemps maîtrisé les hommes, il désire s'associer pour compagne la citoyenne Delaistre, uniquement parce qu'il a remarqué en elle un caractère tel qu'il pouvait faire son bonheur. La citoyenne Delaistre, de son côté, a protesté que si elle se portait à cette union, c'était parce que le moral dudit Padeloup lui promettait un sort heureux.

Le maire prononce leur union en mariage : il donne ensuite le baiser fraternel à ces deux jeunes époux aux acclamations d'un concours innombrable de citoyens qui participent à cette fête et aux cris mille fois répétés de Vive la République ! Vive la Montagne ! Cette cérémonie a été terminée par une chanson sur les devoirs des époux et du soldat français, paroles et musique arrangées par Bérard et Roussel, et par de nouveaux cris de : Vive la République ! Vive la Montagne !

Le cortège se rend ensuite au local de l'administration du district et du département (1). Il entre dans la première cour au bruit d'une musique guerrière et des cris répétés de : Vive la République ! les Sans-Culottes déposent les vieillards sous une arcade où des fauteuils sont préparés pour les recevoir; ils y prennent place : les deux jeunes époux Padeloup se mettent à leurs côtés et les administrateurs les entourent, tandis que le reste du cortège et le peuple se rangent en haie dans la cour; on monte dans les galeries pour jouir de la fête.

L'arbre qui était préparé dans la première cour s'élève par les efforts des citoyens qui participent à cette fête; bientôt sa tête, surmontée du bonnet de la Liberté, se balance majestueusement dans les airs, et des cris de : Vive la République ! Vive la Montagne ! Vive le Comité de Salut public ! sont autant de preuves du plaisir et de la satisfaction que cet emblème sacré de notre liberté répand sur tous les cœurs des républicains qui assistent à cette auguste cérémonie.

Le citoyen Eudeline, l'un des membres du Directoire du district, prend la parole et dit :

« Citoyens, Frères et Amis,

« La fête que nous venons de célébrer ne ressemble pas à ces vains simulacres autrefois consacrés par la superstition et le mensonge.

« Assez et trop longtemps la France avait vieilli sous les livrées honteuses des tyrans et des pontifes qui se disputaient à l'envi le droit barbare de l'asservir et de l'opprimer. Le génie de la Liberté les a tous renversés à la fois; il a dit : Français, je vous appelle à de grandes destinées, vos ennemis périront de ma main, vivez libres, terrassez le fanatisme, le monstre restera pour jamais englouti dans l'abîme des temps.

« Voulez-vous savoir, frères et amis, quelle différence sensible j'admets entre les pratiques superstitieuses que la sage raison a proscrites

et celles que la raison, dans son aurore, nous prescrit aujourd'hui ? Les premières ne doivent leur institution qu'à l'ignorance, à la crédulité et à une sorte d'habitude animale qui avilissait l'homme et lui faisait perdre l'essence de la dignité primitive; les nôtres sont fondées sur la connaissance acquise de l'excellence de notre être.

« La raison a dissipé les ténèbres que traînait à leur suite une longue servitude; elle a signalé le retour de la lumière, préparé notre félicité commune; nous devons acquitter ses premiers bienfaits en lui offrant les prémices de nos hommages...

« Toutes nos fêtes civiques remplissent parfaitement l'objet de nos affections et de nos vœux; elles sont toutes pour sublimer nos esprits, pour enflammer nos cœurs du saint amour de la Liberté; celles qui n'étaient plus dignes de nos regards ne portaient pas ce grand caractère; on s'y rendait par étiquette; on y assistait avec tiédeur et déplaisance; on en revenait aussi dépravé, aussi follement ridicule qu'à l'ordinaire; l'ostentation et la parure faisaient uniquement les frais de ces brillantes solennités.

« Aujourd'hui, citoyens, nos fêtes ont un but qui en rehausse l'éclat et le prix aux yeux du philosophe ami de l'humanité; elles élèvent à leur dernière période toutes les facultés intellectuelles et morales. Le citoyen soldat ne les quitte qu'avec la plus ferme volonté de combattre et de vaincre les ennemis de la Patrie; nos chants guerriers rallument son courage; il saura braver tous les dangers et la mort; la loi de son pays qu'il apprend à aimer pour lui-même devient son égide dans les combats; il y vole, il s'élance, il est vainqueur; enfin nos fêtes retracent aux magistrats, à tous les bons citoyens, les devoirs sacrés qu'ils ont à remplir, les exemples des vertus qu'ils doivent donner ou imiter; elles resserrent entre nous les liens indissolubles de l'union fraternelle.

« Oui, citoyens, je vous le dirai avec toute la puissance de la vérité, ce n'est plus qu'en France, sur le sol de la République française, que l'on peut citer avec fierté ces mots de Patrie, de Liberté, partout ailleurs insignifiants et nuls. Mais cela ne suffit pas encore pour combler tous mes vœux; j'adore ma Patrie, je veux sa gloire et sa prospérité; cette soif dévore mes entrailles; nous lui devons tous les sacrifices qu'elle exige; il en est un surtout qu'elle réclame de la générosité de nos sentiments : nous allons le lui promettre devant l'autel de la Liberté, ce signe emblématique de notre alliance et de notre affranchissement; placé sous vos yeux, son aspect nous rappellera sans cesse que pour jouir des bienfaits inestimables de la Liberté il importe à la chose publique, au succès de nos travaux, au contentement de nos frères, de laisser loin de nous ces petites passions, ces rivalités systématiques qui seraient capables d'altérer l'esprit public au lieu de le fortifier, d'attédir le zèle et la confiance, en un mot de ralentir l'action d'un gouvernement qui veut l'accord le plus parfait, l'abandon le plus absolu entre les autorités constituées et la Société populaire aussi active que vigilante sur tout ce qui l'environne. Certains de la réalité de nos efforts et de notre intelligence franche et loyale, les citoyens, nos frères, se reposent sur nous; ils approuvent, sans méfiance, nos mesures, nos

(1) Il est arrivé à deux heures après-midi, à l'issue de la fête décadaire célébrée dans le « temple de la Raison... » (*Arch. dép. S.M.*, L 20).

délibérations, parce qu'ils sont persuadés qu'elles sont concertées avec une impartialité égale à l'esprit de concorde qui nous anime mutuellement.

« Telle est sans doute, citoyens, et telle sera toujours la marche uniforme que nous suivrons dans l'ordre pénible de nos grandes occupations. Serrons-nous donc le plus étroitement; animons-nous de cette amitié pure, invariable qui caractérise le vrai républicain; renouvelons cet acte de promesse en scellant par le baiser fraternel l'engagement que viennent de contracter deux êtres intéressants, sous l'étendard tutélaire de la République. Les talents et la vertu étaient destinés l'un pour l'autre; leur bonheur durera autant que leur constance et leur fidélité; confondons enfin nos embrassements dans le sein de nos frères du nouveau monde. La Convention nationale, toujours grande et majestueuse dans ses décrets, a prévenu vos cœurs en leur restituant les droits imprescriptibles que ces enfants avaient reçus comme nous des mains de la nature. »

Des cris d'allégresse et des applaudissements interrompent souvent l'orateur : son discours est suivi de chansons patriotiques, parmi lesquelles on remarque un hymne à la Liberté du citoyen Haynault, sous-chef de bureau des contributions publiques, qui reçoit un accueil favorable et dont le refrain est répété avec cet enthousiasme qui fait l'éloge des vrais républicains :

Reçois, auguste Liberté !
Reçois, de nous ce faible hommage;
Préside, sainte Egalité,
A nous conserver cet ombrage :
Tu nous diras que la grandeur
Ne fait pas souvent le bonheur.
Ici, d'audacieux tyrans
Méditaient leurs projets perfides;
De fédéralistes enfants
Préparaient leurs fers parricides :
L'heure est sonnée et leur grandeur
Cause leur rage et leur malheur.

Si parfois quelque audacieux
Veut élever sa tête altièrè,
Qu'il apprenne, le malheureux,
Que le vœu de la France entière
Est d'anéantir la grandeur
Qui fut la source du malheur.

En rétablissant le niveau
Nous avons suivi ton ouvrage;
T'u fis le Bon, tu fis le Beau,
Et l'homme créa l'esclavage.
Les rangs, les honneurs, la grandeur
Furent la source du malheur.

Le cⁿ Grandin, président temporaire du Directoire du département prend à son tour la parole et dit :

« La Liberté est la passion des cœurs français : tout ce qui atteste la défaite de la tyrannie est un besoin ou un aliment nécessaire de ce feu sacré dont nous brûlons ou devons tous brûler.

« Echauffés de cet esprit, nos regards cherchent et demandent des monuments qui nous retracent sans cesse les grands événements de notre mémorable Révolution : il nous faut des trophées, des emblèmes, des assemblées qui nous

fassent sentir à chaque instant notre jouissance : il est délicieux, sans doute, pour des républicains de se réunir pour chanter les chansons de la Liberté, pour se féliciter de leurs travaux civiques et pour se réjouir des succès qui ont couronné leurs vertueux efforts.

« Le peuple français a gémi sous les chaînes pesantes du despotisme; les temps de l'inertie nationale sont passés; après avoir jeté les fondements de la félicité publique, en brisant le sceptre royal, en détruisant, en anéantissant toutes les institutions oppressives et en établissant sur leurs débris les règnes de la sainte Egalité, nos plus douces jouissances ne sont-elles pas dans le sentiment de notre indépendance ?

« Après cinq années de lutte contre la tyrannie, contre le système monarchique, contre l'esprit féodal et contre les manœuvres et conspirations de toute espèce de l'aristocratie, peut-il être pour des patriotes une plus douce satisfaction que celle de concourir, les jours décadaires, à célébrer dans des fêtes populaires le triomphe et l'affermissement de la République ?

« O Liberté! conquête chère aux Français, toi que tous les peuples convoient, toi qui fais le charme de tout ce qui respire, que la France soit à jamais ton asile; vivifiée par tes bienfaits, secondée par ta douce influence, que d'heureux jours se préparent pour elle !

« Liberté! que ton génie veille sur nous et préserve le vaisseau de la République des écueils semés sur la route par des ennemis conjurés pour la perdre.

« Au moment où nous approchons du terme où nous voulons arriver, saint amour de la Liberté! viens embraser, enflammer nos âmes d'un feu nouveau! inspire-nous ce brûlant courage, supérieur à tous les obstacles, pour achever d'écraser des despotes qui ne rougissent pas de se déclarer les ennemis de la justice et du genre humain. Nous voulons élever un trône inébranlable au pied duquel viendront avorter les complots de la malveillance, expirer les espérances de l'aristocratie, tomber les couronnes du despotisme et s'expier tous les crimes de l'oppression.

« A force de vertu, de courage et de constance nous purgerons le sol français des restes impurs de la corruption aristocratique, nous arriverons au bonheur, nous apprendrons aux nations ce qu'elles ont à faire pour sortir de l'humiliation de l'esclavage.

« Le peuple français sera le modèle de tous les peuples.

« Citoyens, nous avons souvent entendu vanter les anciennes républiques de Sparte, d'Athènes et de Rome.

« On nous les a citées fréquemment comme des peuples qui surent être libres. Ne nous y trompons pas : nous n'avons rien de commun avec ces républiques; si leur sort a pu paraître digne d'envie, ce n'a pu être qu'à des peuples esclaves; ce n'est pas là qu'il faut chercher des modèles à imiter; ce n'est pas dans les institutions grecques ou romaines qu'il nous faut puiser les principes de nos mœurs et de nos lois.

« Rome, qui opprima toutes les nations au-dehors, ne fut jamais véritablement libre au dedans, elle ne connut point l'Egalité. Un Sénat solennellement orgueilleux, tiré d'une caste privilégiée, y tint toujours le peuple dans l'abaissement et même tout ce qui n'appartenait pas à

cette caste privilégiée était désigné par un nom avilissant. Sont-ce là des modèles que nous voudrions imiter ?

« Athènes, qui aima les richesses et se corrompit par elles, reçut de Solon des lois et un gouvernement que nous pouvons appeler aristocratique; les riches y dominaient; il fallait avoir une certaine fortune pour y avoir droit de suffrage; certes, nous ne voulons pas adopter de pareils principes; nous les abhorrons, ils ne seront jamais les nôtres.

« Sparte eut des vertus parce qu'elle fut pauvre : l'Égalité, la Frugalité lui donnèrent des mœurs admirables; mais elle fut vicieuse et même odieuse, parce qu'elle n'usa de sa force que pour faire des esclaves qu'elle traita avec une dureté incroyable; instituée pour la guerre, elle ne s'arma que pour répandre les horreurs de l'esclavage partout où elle put faire des conquêtes; elle ne voulut de liberté que pour elle.

« Qui de vous ne déteste ces maximes politiques ? Un peuple philanthrope ne veut pas être le fléau des nations; nous, Français, nous aimons la liberté pour la liberté; si nous voulons être libres, nous désirons aussi que tous les peuples de la terre, que tous les hommes, soit blancs, soit noirs, le soient comme nous; le peuple français ne ressemble qu'à lui-même; n'allons donc pas chercher des exemples éloignés de nous.

« C'est dans le code de la nature, c'est dans nos cœurs mêmes que nous devons étudier nos droits et nos devoirs; c'est dans ces sources que nous devons puiser les principes productifs des vertus patriotiques et les bases d'un bonheur commun à tous; c'est là que nous lisons, écrites en caractères ineffaçables, les grandes vertus qui doivent conduire les hommes à la gloire et à la prospérité; c'est là que nous trouvons le flambeau qui doit éclairer nos pas; c'est là que nous apprendrons à marcher dans les sentiers de la vertu; c'est là que nous apprendrons que le maintien de notre liberté est le plus saint de nos devoirs; c'est là que nous apprendrons à graver dans nos cœurs la haine des tyrans.

« Citoyens, nous devons aller encore plus loin : ce n'est pas assez d'assurer le triomphe de la Liberté sur la tyrannie; ce triomphe serait imparfait si nous ne détruisions en même temps un autre fléau de la terre qui a causé les plus grands maux à l'espèce humaine; vous m'entendez, citoyens, je veux parler du fanatisme. Pour le bonheur des hommes, armons-nous de la massue de la vérité pour délivrer la terre de la Liberté de ce monstre désastreux.

« Hâtons-nous d'éclairer la stupide crédulité pour dissiper le règne des ténèbres et de mensonge, c'est-à-dire celui des prêtres et de la superstition; faisons asseoir la Raison à côté de la Liberté; comme un soleil pur, elle fera disparaître les nuages qui obscurcissent encore l'homme du bon sens.

« Enseignons à nos concitoyens que toute loi qui n'est pas loi naturelle n'est qu'une imposture et un acte de fourberie; que tout précepte qui ne vient pas de source humaine est l'ouvrage d'un suborneur et d'un séducteur; que toute doctrine de morale que la nature elle-même n'a pas gravée dans le cœur de l'homme n'est qu'un germe de discorde, de guerre et de calamités. Disons-leur : nous sommes sortis des mains de

la nature, doués d'intelligence et de raison; à l'aide de ces facultés intellectuelles nous savons connaître les instruments et les moyens de notre bonheur. La Raison nous apprend à féconder la terre et à perfectionner les arts; elle nous enseigne à aimer tous les hommes comme des frères, et à leur faire tout le bien que nous voudrions qu'on nous fit à nous-mêmes; elle nous dit nos devoirs envers la société; elle nous découvre les moyens d'y maintenir l'ordre; elle nous apprend qu'il ne peut y avoir de bonheur sans la vertu; elle nous conduit enfin à la connaissance de la meilleure législation possible. Cultivons donc cette raison qui est notre guide dans la carrière que nous avons à parcourir; consultons-la, interrogeons-la sans cesse pour déterminer nos actions, craignons toujours de nous écarter des règles qu'elle nous prescrit.

« Voilà le seul culte auquel la Nation veut que l'homme s'élève, le seul qui puisse devenir universel, le seul qui soit marqué du sceau de la vérité, et le seul qui puisse être utile à l'homme; tout autre culte porte l'empreinte du mensonge et de l'astuce et ne peut être inventé que pour induire l'homme plus sûrement à l'esclavage.

« Le seul vœu de la nature est que les hommes soient heureux et qu'ils jouissent sagement de tous les plaisirs compatibles avec le bien public; tel est le vrai culte que la philosophie doit révéler aux nations; celui qui ne propose pour exemple de vertus que les bienfaiteurs de l'humanité, les amis du peuple, les hommes courageux et vertueux, les héros qui se dévouent pour la Patrie, les Le Pelletier, les Decius, les Chalier; celui qui, plaçant tous les hommes sous le même niveau, ne réprovoque que les malveillants, les suppôts de la tyrannie et les ennemis de la volonté générale.

« C'est ce culte qui, en détruisant l'empire de la superstition, nous promet l'affermissement solide de la République et de la Liberté !

« Citoyens, nous nous réunissons ici pour offrir un hommage à la Liberté et adresser nos vœux à la Raison, pour la prospérité de la République française.

« Prenons l'attitude d'un peuple qui ne connaît de maître que la Nature et de bien que la Liberté.

« En plantant cet arbre, signe de la régénéscence française, jurons de maintenir la Constitution républicaine, jurons une haine implacable aux tyrans, jurons de mourir plutôt que de rentrer dans l'esclavage. Vive la République » (1).

Noël, rédacteur du *Journal de Rouen*, adresse quelques paroles aux hommes de couleur; il rappelle qu'au xv^e siècle les armateurs de Rouen et de Dieppe, unis par le commerce, trafiquaient sur la côte de Guinée et qu'ils occupèrent des bourgades qui portèrent longtemps les noms de Petit-Dieppe et de Petit-Paris (2).

Après ces discours, le cortège se transporte sur la terrasse du Département où un autre arbre est consacré à la Liberté, puis il se rendit à la Maison commune à trois heures d'après-midi en chantant des hymnes à la Liberté; et au son des tambours et de la musique.

(1) Ce discours est reproduit d'après *Arch. dép. S.M.*, L 20.

(2) Voir *J^{al} de Rouen*, nos 70 et 71, p. 197.

Cette fête a été terminée, malgré l'intempérie de la saison, par des danses en rond, des chansons patriotiques accompagnées de musique et par les cris de : Vive la République ! Vive la Montagne ! (1).

32

Continuez votre ouvrage, citoyens représentants, les siècles futurs l'immortaliseront, écrivent les membres composant la société populaire de la commune de Selongey, département de la Côte-d'Or : qui peut mieux que vous mériter notre confiance ? vous l'avez toute entière. Fidèles observateurs des lois, toujours prêts à venir au secours de nos frères d'armes, le plus indigent y a concouru ; mais ce que nous avons fait n'est rien : voulez vous notre vie ? elle appartient à la patrie, qui peut en disposer.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Selongey, 26 pluv. II*] (3).

« Citoyens représentants d'un peuple républicain,

Le Français esclave, devenu libre de sa propre énergie, a fait reconnaître le nerf mâle qui le conduit au but placé sur le sommet de la Montagne.

Que c'est à vous à qui il appartient de mettre la dernière main au chef-d'œuvre que votre courage a fait entreprendre. Continuez donc votre ouvrage, les siècles futurs l'immortaliseront ; nos expressions sont celles de nos sentiments ; c'est en être dignes que de vaincre ou mourir à son poste, c'est ce que nous attendons de vous.

Jusqu'ici nous n'avons cessé d'admirer votre courage au milieu des tempêtes menaçant tant au-dedans qu'au-dehors le vaisseau de la République. Qui mieux que vous peut mériter notre confiance ? Vous l'avez toute entière. Fidèles à vos lois, toujours à la hauteur des circonstances, désintéressés pour soulager nos frères d'armes ; le plus indigent s'est efforcé de contribuer aux dons de toutes espèces, que nous avons versés au chef-lieu de notre département.

Nous ne prétendons pas tirer ici avantage de ce que nous avons pu faire. La Patrie a droit d'en exiger davantage : notre vie.

Parlez-nous du dessus de la Montagne, vos voix ne perceront pas en vain jusqu'à nous pour vivre libre ou mourir. S. et F. »

CHAUCHOT (*présid.*), RENARD (*secrét.*),
DEMARTINÉCOURT (*secrét.*).

(1) Chardon revient ici au texte du reg. de la comm. qui est signé SIMON, HAVARD.

(2) P.V., XXXIV, 388. Bⁱⁿ, 16 germ. (suppl^t) ; Débats, n^o 566, p. 323.

(3) C 299, pl. 1053, p. 46.

33

Le citoyen Denis, notaire à Epinal, département des Vosges, fait don à la République du montant de son office liquidé à 2606 liv. 10 sols. Il annonce que de trois fils qu'il avoit aux frontières, deux ont scellé de leur sang la cause de liberté ; l'un à Menin, le 22 septembre, et l'autre, devant Maubeuge le 15 octobre (vieux style). La portion de mon travail et de mes économies, réservée à ces deux enfans, appartient, dit-il, à la République (1).

Sur la motion de PERRIN, la Convention décrète la (2) mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de liquidation (3).

34

L'agent national près le district de Saint-Paul-du-Var donne connoissance à la Convention de plusieurs ventes de biens d'émigrés. Un total d'objets estimés 318153 liv., a été porté à 1069500 liv. (4) ; un autre, estimé 59973 liv., a été vendu 287463 liv. ; un autre d'un ci-devant procureur, estimé 13530 liv., a été vendu 71475 liv. (5).

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines.

35

Le représentant du peuple Dartigoyte écrit de Toulouse, le 6 germinal : il met sous les yeux de la Convention la manière avec laquelle se sont expliqués les sans-culottes de Carbonne, district de Rieux, en faisant don de deux caisses de charpie. Ce don pur et simple, disent-ils, au lieu d'exiger de la reconnaissance, ne doit que prouver aux défenseurs de nos droits combien les mains qui l'ont fait voudroient se rapprocher d'eux pour panser leurs blessures.

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

[*Toulouse, 6 germ II*] (7).

« Citoyens collègues,

Je dois vous donner avis du don fait par les sans-culottes de Carbonne, district de Rieux, départ. de Haute-Garonne, de 2 caisses de charpie pour les défenseurs de la Patrie. C'est ainsi que s'expliquent ces braves gens dans leur lettre. « Ce don pur et simple au lieu d'exiger

(1) P.V., XXXIV, 388. Débats, n^o 561, p. 240 ; Bⁱⁿ, 28 germ. (2^e suppl^t).

(2) Mon., XX, 134.

(3) P.V., XXXIV, 388.

(4) P.V., XXXIV, 388. J. Sablier, n^o 1237. Débats, n^o 563, p. 271 ; Ann. patr., n^o 460.

(5) Bⁱⁿ, 15 germ.

(6) P.V., XXXIV, 388. J. Sablier, n^o 1237. Bⁱⁿ, 18 germ. (1^{er} suppl^t).

(7) C 297, pl. 1021, p. 24. Reproduit dans AULARD, Recueil des Actes..., XII, 205.